



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

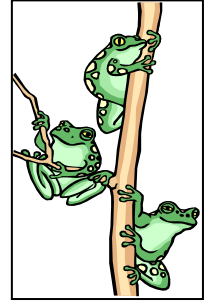
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mai 2015

# Edit0



Communauté d'Agglomération de Colmar



En ce mois de mai faisons ce qu'il nous plait !

Profitons-en pour nous unir.

La France est en crise et même dans notre village la peur s'installe. Alors au lieu de suivre des extrêmes, ne prenons pas les armes citoyens, mais sortons plutôt nos pelles, nos pioches et nos pinceaux et unissons-nous pour améliorer notre commune.

La journée citoyenne sera l'occasion de nous rencontrer et de passer un bon moment tous ensemble.

Stéphane JUNGBLUT



Fleurissement de printemps



Le pot tagué de  
la cour  
Ste Marthe



Et encore ...  
des dépôts sauvages !



Décoration de Pâques



Réfection du mur chemin du Château

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

## **Cela s'est passé ...**

- La municipalité était représentée lors de l'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang ainsi qu'à l'exercice de printemps organisé par les sapeurs-pompiers.
- Une soixantaine de personnes ont assisté au spectacle « Matière à rire » organisé par la bibliothèque locale et la Médiathèque Départementale, reprenant quelques sketches du répertoire de Raymond Devos.
- La troupe théâtrale locale a fait salle comble les deux samedis de programmation de son spectacle « Quelle journée ». Bravo à ces artistes et surtout félicitations à Madame Viviane POULARIES ROHMER qui a écrit et mis en scène cette pièce.
- Le balayage des rues et places, de Herrlisheim-Vignoble et de la zone artisanale a été effectué en deux jours. dommage que de nombreux riverains aient « oublié » de passer au préalable la binette pour enlever la mauvaise herbe dans les caniveaux.
- Dans le cadre des « Emplois-été », 5 jeunes filles du village ont été retenues et aideront les services techniques dans les différents travaux tels l'entretien des espaces verts, des bâtiments ou du mobilier urbain.
- La commission « Fleurissement » a travaillé sur les projets de décoration du village pour l'année 2015 en espérant que le fleurissement soit mieux réussi que celui de 2014.

Le conseil municipal s'est réuni et a, entre autres, approuvé les comptes 2014 et adopté le budget 2015. Vous trouverez un résumé de la séance dans le présent bulletin en pages 5 et 6. Le compte-rendu exhaustif sera, comme d'habitude, affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune.

## **Les services techniques ...**

- ont effectué une première tonte de tous les espaces verts de la commune, ce qui représente près d'une semaine de travail pour une équipe composée de 2 personnes,
- ont remis en état deux parties du mur le long du chemin du Château,
- ont installé la grotte et la statue de la Sainte-Vierge repeinte par Monsieur Joseph VORBURGER cour Sainte-Marthe. Un éclairage sera mis en place pour sa mise en valeur nocturne.

Toute l'équipe mérite des félicitations pour le fleurissement d'hiver ainsi que pour la décoration de Pâques particulièrement bien réussis.

## **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le conseil d'administration du CCAS, composé de membres élus et désignés, s'est réuni pour approuver les comptes 2014 et adopter le budget 2015. Nous vous rappelons que le CCAS participe aux actions menées dans le domaine du développement social, de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté et intervient localement en matière d'aide sociale.

## **Distribution géraniums**

1350 plants de géraniums destinés à 32 foyers ont été distribués ce samedi. Une 2<sup>ème</sup> matinée de distribution est prévue samedi 2 mai de 8 h 30 à 10 h 30.

## **Remise des prix aux lauréats pour le fleurissement 2014**

Une cinquantaine de personnes ont participé à la remise des prix aux lauréats du fleurissement 2014. Elles ont été vivement remerciées pour leur contribution à l'embellissement du village.

## **Les incivilités continuent ...**

Les dépôts sauvages dans la nature ou autour des bennes enfouies continuent. Des lettres ont été adressées à 3 habitants de la localité identifiés pour des dépôts à côté des bennes de la gare lors des fêtes de Pâques. Nous vous rappelons que le conseil municipal a fixé l'amende pour l'enlèvement de dépôts sauvages à 150 €.

Il en est de même pour l'aire de déchets verts où des bordures en bois et ferraille et des bacs en plastique destinés aux jeunes plants ont été trouvés au milieu des déchets verts.

Nous venons de constater que le banc situé à côté du terrain de pétanque près de la maternelle est complètement rayé. Cause supposée : les planches à roulettes.

Le pot installé cour Sainte-Marthe a également été tagué comme vous pouvez le constater sur la première page.

Les responsables de la commune sont tout simplement désarmés devant ce genre de faits !

## **La Journée citoyenne ...**

L'organisation de cette journée suit son cours. Près de 90 personnes se sont inscrites. La réunion de travail avec les responsables des chantiers a permis d'affiner sa préparation.



## Restauration du lavoir ...

Les travaux viennent de démarrer. Quelques éléments retraçant l'histoire du lavoir sont relatés dans cette édition du Fil, ainsi que tous les renseignements vous permettant de participer au financement de ce projet.

## C'est à venir

Le mois de mai sera particulièrement animé avec le tournoi de quilles, le « Grembelfeschà », la Journée citoyenne et le concert de l'orchestre de l'Adem'Oh organisé à l'église. Les dates de ces différentes manifestations figurent dans l'agenda, ci-dessous.

Très cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

## AGENDA

### Mai

7	AG association de Quilles
8	Grembelfeschà
11	Réunion responsables de chantier de la Journée Citoyenne
18	A.G. Fresch'n Co
22	Réunion publique (annulée et reportée)
30	Journée citoyenne
31	Concert de l'ADEM'OH

### Juin

5	Collecte de sang
8	Réunion calendrier 2016
12	AG football
13	Tournoi escrime
13	Loto paroisse
14	Fête de l'amitié
19	AG Freschahissala
20	Tournoi 3 sabres (Wintzenheim)
20	Soirée couscous football
27	Kermesse des écoles
28	AG HEC

LE MOIS DES JOURS FÉRIÉS



## INFO

**Le vendredi 15 mai 2015,  
seule l'Agence Postale sera ouverte  
de 8 h à 12 h.**

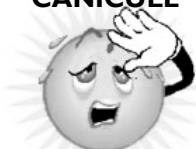
## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	MARS	AVRIL
Femmes	31	33
Hommes	46	42
Total	77	75
Demandeurs d'emploi indemnisés	65	62
Demandeurs d'emploi non indemnisables	12	13



## CANICULE

## PLAN CANICULE 2015



= **DANGER**

L'été approche et, comme les années précédentes, la commune met en place le dispositif « Plan Canicule ».

Notre mission est d'organiser le recensement des personnes âgées seules et des personnes handicapées vivant à domicile afin qu'elles puissent demander leur inscription dans le registre « Plan Canicule ». Celui-ci est confidentiel : les données sont transmises aux services autorisés **uniquement sur demande du Préfet**.

Dans ce cadre, mais aussi au nom de la solidarité dans notre village, les personnes recensées seront contactées par la municipalité pour pouvoir cerner les besoins et les attentes que vous lui soumettez. Nous pourrons ainsi vous apporter aide et réconfort si le plan canicule est déclenché.

Micheline RITTER, Adjointe au Maire, sera votre contact pour de plus amples renseignements.

**Pour bénéficier de ce service, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.**

**Merci pour votre confiance.**

## RESULTATS DU 2<sup>ème</sup> TOUR ELECTIONS DEPARTEMENTALES

29 mars 2015

HERRLISHEIM-PRES-COLMAR		TOTAL	POURCENTAGE
Nombre d'inscrits :		1 487	100,00%
Nombre de votants :		733	49.29
Nombre d'enveloppes		733	
Bulletins nuls		17	
Bulletins blancs		9	
Enveloppes vides		40	
<b>Suffrage exprimé</b>		<b>667</b>	
MARTIN - MULLER	UMP UDI IDC MAJORITE ALSACIENNE	428	64.17
COURTAUX - MINOUX	FRONT NATIONAL	239	35.83
<b>TOTAUX</b>		<b>667</b>	<b>100.00</b>

### INFO ERDF

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ERDF investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20 000 volts. Le programme 2015 sur les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin concerne 507 km de lignes, dont certaines sont situées sur le territoire de notre commune.

Ces inspections confiées à Jet Systems, Hélicoptères Services, auront lieu du 27 avril au 31 mai 2015.





## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2015
3. Informations légales
4. Compte administratif de l'exercice 2014
5. Affectation des résultats
6. Compte de gestion de l'exercice 2014
7. Subventions 2015
8. Fixation des taux des taxes communales
9. Budget Primitif 2015
10. Contrat d'assurance des risques statutaires : lancement de la démarche avec le Centre de gestion
11. Avis sur les projets de mise à jour du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures Rhin et Meuse, ainsi que sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation Rhin et Meuse
12. Divers

Le Maire sollicite la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour :

Lots de chasse : agrément de permissionnaires et avis sur les garde-chasses

Tous les conseillers municipaux étant d'accord, le point était rajouté à l'ordre du jour (n° 12).

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le compte-rendu de la séance du 13 mars 2015 a été approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il a signé un arrêté nommant Monsieur Claude GEISSLER, estimateur chargé d'évaluer les dommages causés par le gibier autre que le sanglier, pendant la présente période de la location de la chasse.
4. Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Micheline RITTER, vote le compte administratif 2014 et arrête les comptes :

Fonctionnement :	Recettes	1 610 449,57 € (dont l'excédent 2013 reporté de 354 540,83 €)
	Dépenses	968 721,15 €
	Excédent	641 728,42 €

Investissement :	Recettes	290 392,54 €
	Dépenses	294 924,84 €
	Déficit	4 532,30 €

Résultat global	637 196,12 €
-----------------	--------------

5. Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

C/1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	4 532,30 €
Article 001 - Déficit de fonctionnement capitalisé	4 532,30 €
Article 002 - Excédent de fonctionnement reporté	637 196,12 €

6. Le conseil municipal, après délibération, vote le compte de gestion 2014.



7. Le montant des subventions et participations proposées pour 2015 s'élève à 65 900 €.

8. Les taux des taxes communales (taxe d'habitation > 8,18%, taxe foncière sur le bâti > 10,60% et le non bâti > 36,55%) resteront inchangés pour 2015. Le produit attendu est de 424 162 €.

9. Le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2015, équilibré comme suit :

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses 508 182.30 €

Recettes 508 182.30 €

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses 1 780 296,12 €

Recettes 1 780 296,12 €

10. Dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires à compter de 2016, la commune charge le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une société d'assurance agréée.

11. Le conseil municipal donne un avis favorable sur les projets de mise à jour du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures Rhin et Meuse, ainsi que sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation Rhin et Meuse prévus pour la période 2016-2021. Il demande au Préfet de prendre en compte les observations émises pour le secteur de Herrlisheim-près-Colmar.

12. Le conseil municipal émet un avis favorable, sous réserve d'avis favorable de la 4C, à la désignation de :

- . M. Alain BOUCHER, domicilié à Volgelsheim (68600), comme garde-chasse sur le lot 1
- . M. Didier SCHUELLER, domicilié à Herrlisheim (68420), comme garde-chasse sur le lot 2.

et donne son agrément, sous réserve d'avis favorable de la 4C aux permissionnaires :

- . pour le lot 1 : Patrick MULLER (Rouffach), Eric LAEMMEL (Algolsheim), Ludovic GIDEMANN (Ohnenheim) et Roland FIX (Voegtlinshoffen)
- . pour le lot 2 : Guiseppe LAURO (Zurich), Salvatore FAILLA MULONE (Ammerschwahr), Alain DERVAUX (Rustenhart), Bartolomeo SPANO (Dietikon) et Dominique PELLICANO (Hattstatt).

#### **13. Divers**

M. Claude FUCHS vient d'être condamné à verser à la commune 5 000 euros d'astreinte + 800 euros en application de l'article 700 du Code de procédure civile.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet**

**[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**



## INFO C.A.C.

## TRACE MOBILE

Service de transport pour personnes âgées et à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées de plus de 75 ans à mobilité réduite, les non ou mal voyants ainsi que les personnes pour qui la station debout est pénible (handicap reconnu par la MDPH, l'ONAC, ...) peuvent bénéficier du service Trace Mobile.

Le service répond à tous les besoins de déplacements sur l'agglomération colmarienne, quelle qu'en soit la nature.

Le minibus Trace Mobile, spécialement aménagé, permet d'accueillir 8 personnes dont 4 en fauteuils roulants. Trace Mobile fonctionne comme un taxi : prise en charge au domicile (pas depuis l'intérieur d'une cour ou d'un jardin), et dépose à l'adresse souhaitée.

Pour pouvoir réserver les premiers déplacements, il faut remplir une demande d'adhésion, disponible à la mairie de Herrlisheim ou à l'Agence Commerciale Trace.

Horaires de fonctionnement du service :

- Lundi de 8 h à 9 h 30
- Du mardi au vendredi de 8 h à 11 h 15 et de 13 h 30 à 18 h.
- Les samedis, dimanches et jours fériés : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Les réservations se font au 0800 251 251 (appel gratuit depuis un poste fixe) au plus tard la veille du déplacement de 8 h à 17 h, sauf samedi et dimanche (dernier délai, vendredi 15 h).

Tarif au 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

- 2.60 € le déplacement.

Le client bénéficie de la gratuité pour un accompagnant (adulte, enfant, chien guide).

**Se renseigner :**

**<http://www.trace-colmar.fr> ou au numéro vert : 0 800 251 251.**



## PARLEMENT ALSACIEN DES JEUNES

Emma BENTZINGER, jeune habitante de Herrlisheim âgée de 15 ans  $\frac{1}{2}$ , a été sélectionnée par tirage au sort parmi les 750 jeunes qui ont postulé pour faire partie de la 3<sup>e</sup> mandature (2015-2017) du Parlement Alsacien des Jeunes (PAJ).

Faisant suite à un appel à candidature paru dans le Fil de la Lauch, la jeune fille, élève de seconde au lycée Camille Sée de Colmar, a envoyé son dossier enrichi de son projet « Ouvrir les jeunes à la culture ».

Le PAJ réunit 40 jeunes alsaciens âgés de 15 à 28 ans de tous statuts : apprentis, lycéens, étudiants...

Sélectionnés après appel à candidatures sur des critères objectifs (âge, parité garçon/fille, représentation des différents territoires urbains et ruraux, statuts, filières), les membres représentent la jeunesse de l'Alsace dans toute sa diversité.

Le PAJ se saisit de questions, de projets, de thématiques relatives à la jeunesse. Il élabore des propositions d'actions concrètes et contribue ainsi à faire bouger les politiques régionales. L'objectif étant d'encourager les projets des jeunes et leurs propositions.

La séance d'installation s'est déroulée le 28 mars dernier, à la Maison de la Région, en présence du président de Région, Philippe Richert.

Pour faire plus ample connaissance avec ses jeunes collègues, Emma se rend deux samedis par mois à Strasbourg jusqu'au mois de juillet, puis à raison d'un samedi par mois après cette date.



Dès la seconde séance, la jeune fille a travaillé en commission sur un premier dossier : « Expériences de jeunesse », qui consiste à encourager et financer jusqu'à hauteur de 2 000 €, un projet (culturel, professionnel, personnel, social...) pour de jeunes Alsaciens de 6 à 28 ans. Les inscriptions peuvent se faire sur le site de la Région.

Sont également inscrits au programme, la fusion Alsace-Champagne-Lorraine, ainsi qu'une visite du Parlement Européen.

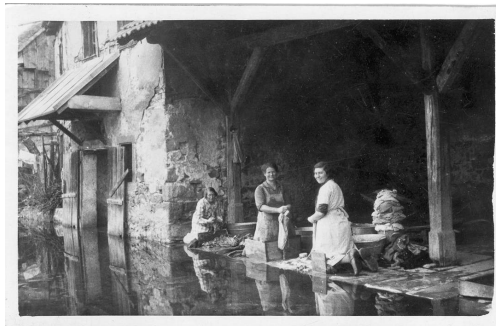
Nous adressons nos félicitations à Emma pour son premier engagement dans la vie publique et nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette enrichissante expérience.



## LE LAVOIR (WASCHBACH)

### Ses origines...

La première trace d'un document évoquant le lavoir date du 10 novembre 1864. Il s'agit d'une délibération du conseil municipal évoquant l'achat d'une petite maison au sieur Isaac SCHWOB pour un capital de 400 francs, destinée à établir sur l'emplacement un lavoir public suivant un contrat de vente reçu par Maître SCHWINDENHAMMER en date du 29 avril 1858.



Le 9 septembre 1865, le conseil municipal vote un crédit de 600 francs pour faire face aux dépenses pour les travaux concernant l'établissement d'un lavoir public et d'une tuerie, tant pour les fondements déjà exécutés par suite du détournement des eaux, que pour les travaux en voie de construction sous la direction de Monsieur WERTZ, agent communal.

Le 10 novembre 1865, un crédit complémentaire de 800 francs a été voté car les dépenses effectives s'élevèrent finalement à 1 400 francs.

Le 10 octobre 1968, le maire est chargé de se mettre en rapport avec l'ingénieur responsable afin de trouver une solution pour la 5ème écluse près du lavoir qui est hors d'usage et de ce fait il s'avère nécessaire de prévoir un ouvrage à proximité pour permettre l'utilisation du lavoir et l'alimentation du « Stadgraben » nouvellement canalisé.

Par la suite, nous n'avons trouvé aucune délibération du conseil municipal évoquant le changement de destination ou la transformation de ce bâtiment.

Selon les informations que nous avons pu recueillir auprès des familles Gabrielle GREINER, Lucien KIBLER, Jean MEYER ou Lucien MICHEL, ce lavoir a été utilisé par les habitants jusque dans les années 1960 voire 1963.

### Sa fin et sa transformation ...

Avec l'arrivée des machines à laver, ce lavoir n'avait plus d'utilité et le souvenir qui reste à certains habitants est qu'il était devenu un lieu où on s'amusait et où on fumait en cachette.

Par la suite, le lit de l'ancienne Lauch a été condamné et une digue a été aménagée pour éviter les inondations du village, la porte d'entrée a été murée et une nouvelle ouverture a été créée côté Est. L'ancien lavoir est ainsi devenu un dépôt communal.

### Sa restauration ...

Après la remise en état de la roue à aubes, la mise en valeur de l'ancien lit de la Lauch, le tout éclairé la nuit, l'ancienne équipe municipale avait diligenté l'ADAUHR dans les années 2012/2013 pour une étude sur la restauration de cet ancien lavoir.

C'est finalement la nouvelle équipe municipale qui a donné le feu vert pour mener à bien cette opération.

Aujourd'hui, soucieux d'améliorer notre cadre de vie et de préserver notre patrimoine, nous faisons appel à la générosité des habitants et des chefs d'entreprises de Herrlisheim-près-Colmar ou des environs, pour participer à ce projet de restauration, afin de réduire le coût restant à charge pour la commune.

Pour mener à bien cette opération, nous nous sommes associés à la Fondation du Patrimoine afin que votre don puisse vous faire profiter d'une économie au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune ou de l'impôt sur les sociétés (Exemple : si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu et vous faites un don de 100 €, la dépense réelle ne sera que de 34 € du fait de la réduction fiscale de 66 %).

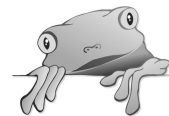
Vous trouverez à ce titre, un bulletin de don qui vous donnera de plus amples informations sur cette opération et qui vous permettra de participer à la réalisation de ce projet.

Dès à présent, nous vous remercions chaleureusement pour l'intérêt que porterez à notre démarche ainsi que pour votre contribution, aussi minime soit-elle.

Cordialement,

Le Maire,  
Gérard HIRTZ





## RESULTATS DU RADAR

Situation : A l'entrée près du panneau "HERRLISHEIM",  
route de Sainte-Croix, sens vers le village.

Période : du 23 mars au 12 avril 2015 soit 3 semaines.

Nombre d'enregistrements en 3 semaines : 25078 (Tout compris)

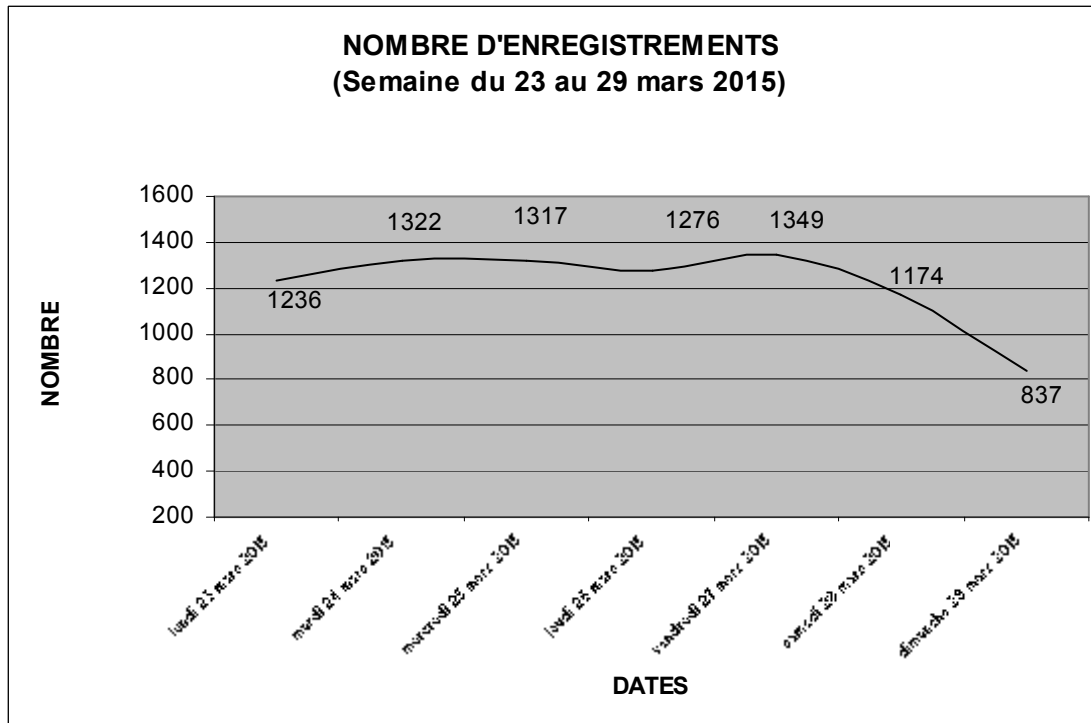
Nombre de jours : 21

Moyenne journalière : 1194

L'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar.  
Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Vitesse moyenne enregistrée, tout compris.	1° enregistrement	2° enregistrement
	75,2	60,6

Vitesses enregistrées. (2° enregistrement)	Nombre	Pourcentage
De 1 à 55 km/h	9074	36,18%
De 56 à 90 km/h	15589	62,16%
Plus de 90 km/h	415	1,65%
<b>TOTAL</b>	<b>25078</b>	<b>100,00%</b>





## Les Grands Anniversaires du mois de mai 2015

HEITZ Stéphanie, 80 ans le 4  
BEA Andrée, 83 ans le 5  
GUILHERME Georges, 79 ans le 6  
WALCK Raymond, 77 ans le 6  
HERTZ Victor, 81 ans le 8  
DEYBACH Marthe, 83 ans le 12  
HAEFFELE Fernand, 77 ans le 17  
BANNWARTH Marie-Louise, 75 ans le 17  
QUINTLE René, 75 ans le 17  
KOEBELEN Henri, 82 ans le 18  
MICHEL Annette, 81 ans le 19  
FURSTENBERGER Bernardette, 75 ans le 21

**Bon anniversaire !**



### Naissance

**Gauthier VONTHRON**

*né le 06 avril*



### Noces d'Or

**Annette et Georges  
GUILHERME**

*le 05 juin 2015*



# Divers



FOND'ACTION ALSACE

## FOND'ACTION ALSACE

**Vous avez un talent ?  
Un projet original et innovant ?**

**Devenez lauréat de  
FOND'ACTION ALSACE !**

Pour tous renseignements et demande de dossier, contactez :

**FOND'ACTION ALSACE, 56 bd d'Anvers 67000 STRASBOURG**

Tél./Fax. 03 88 36 63 77 Téléphone par internet : 09 66 82 63 77  
Courriel : falsace@wanadoo.fr Site internet : www.fondaction-alsace.com

**Date limite de dépôt des dossiers : 3 juin 2015.**

## Les Mercredis de l'Apprentissage

La CCI organise des réunions d'information sur l'apprentissage les 13 et 20 mai ainsi que les 3, 10, 17 et 24 juin 2015 de 14 h à 16 h, à la CCI de Colmar.

Inscription obligatoire au

**03 89 20 20 12 (M. Birling)**

ou par mail :  
**r.birling@colmar.cci.fr**

# Petites annonces



## VENTES

### A vendre, à Herrlisheim 68

maison d'architecte de 180 m<sup>2</sup>, bien entretenue, sur terrain clos et arboré de 27 ares, avec piscine intérieure chauffée. 6 pièces, 2 salles d'eau, dressing, cuisine équipée, grand cellier, garage double, chauffage tout électrique et cheminée avec insert.

Pour visite ou renseignements :  
**Tél. 06 81 71 73 43**

Libre à partir de juillet.

### A vendre, poulailler 3/4 poules,

dimension 206 x 100 x 150 cm.  
Porte grillagée, fenêtre, pondoir avec ouverture extérieure. Toit en feutre bitumé.  
Acheté en mars 2014.  
Bon état général - Prix : 100 €.

**Tél. 06 85 35 67 85 ou 06 84 99 23 58**

Vends poussette double avec protection pluie en bon état  
Prix : 30 €

**Tél. 03 89 49 36 60**

### CEDE

Piano droit « Rosenkranz » à accorder.

**Tél. 03 89 49 26 49**

Vends 5 garnitures de serrure + 30 caches charnières en laiton massif. Très bon état. Prix : 80 €.

**Tél. 06 09 59 89 56**

## LOCATION

A Claviers, en Provence, Var, **loue jolie maison de charme**, tout confort, calme, spacieuse, grande terrasse ombragée, 25 km des Gorges du Verdon et de la mer, 17 km Lac de Saint Cassiens, 2 km de la piscine.

Commerces à proximité.

Promenades à partir de la maison. Nombreux sports : cyclotourisme, équitation, planeur, canoë.

Prix intéressant.

**Tél. 06 09 17 13 40**

## DIVERS

Nous sommes à la recherche d'une armoire pour l'un de nos administrés ayant de faibles revenus et qui est relégué à Hattstatt.

Merci de partager avec vos amis et connaissances et de contacter la mairie au **03 89 49 39 80** si vous pouvez répondre favorablement à cette demande.

**Je m'appelle Aurélie**, je suis dans ma 17<sup>ème</sup> année. Je cherche à faire du baby-sitting.

Disponible le mercredi à partir de 15 heures, le vendredi soir, le samedi voire même le dimanche.  
Expérience : stage en crèche pendant 6 semaines.

**Tél. 06 74 01 59 11** à partir de 18 h 30

**A louer**, à Herrlisheim, maison 5 pièces, 100 m<sup>2</sup>, avec garage, cour et jardin. Libre au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Tél. 03 89 49 36 92**

Cherche appartement à Herrlisheim  
1 chambre, 1 cuisine, 1 salle de bain + WC.  
Contact par téléphone au **03 89 49 39 80**

### MURS EN VIEILLES PIERRES

Dans notre jardin à HERRLISHEIM, nous avons de nombreux vieux murs de pierres qui s'effondrent et d'autres à remonter. Y a-t-il une personne passionnée par ce métier d'art qui pourrait nous venir en aide, contre rémunération ?  
Merci de vous faire connaître chez Arnaud & Johane.

**Tél. 06 18 58 88 30 ou 06 45 73 75 08**

## OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes disponible à temps partiel ou temps complet, la Société de Distribution du Centre recherche des distributeurs pour effectuer **la distribution du nouvel annuaire « pages jaunes 2015 », du 26 mai au 29 juin 2015.**

Vous devez avoir :

- une voiture et le permis B
- un téléphone

et connaître géographiquement votre secteur d'habitation.

Nous vous assurons la formation nécessaire à l'exécution de votre mission et un point d'approvisionnement proche de votre domicile.

Rémunération brute à l'annuaire distribué et indemnité de distribution (selon les secteurs géographiques).

Débutants acceptés.

Appelez la Société de Distribution du Centre au  
**02 48 64 61 87**

Consultant en fiscalité, après une carrière de professeur de droit fiscal pendant 25 ans dans la filière de l'expertise comptable, je peux vous aider dans toutes vos démarches fiscales pour la déclaration de revenus.

**Contact : 06 07 05 44 42**

### Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION  
MUSICALE ET ORCHESTRE DE  
HERRLISHEIM,

Sous la direction  
de Pascale REMTSCHER  
et de

Marie-Eve FONTAINE-SCHNOEBELE

ADEM'OH  
*Herrlisheim*

Avec la participation du trio  
d'accordéons papaja

vous propose son

# CONCERT DE PRINTEMPS

Le 31 mai 2015, 17h00,

en l'église St-Michel

## HERRLISHEIM

Entrée libre, plateau.

Vente de pâtisseries, boissons